

## LE 6 MAI 2019

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Magloire, tenue le lundi 6 mai 2019, à 19h00, à la salle municipale et à laquelle étaient présents :

Son honneur la mairesse : Marielle Lemieux

Mesdames et messieurs les conseillers:

	Jonathan Goupil
Liette St-Pierre	Steve Lapointe
Martine Rouillard	Régis Prévost

Absence motivée : Anne-Marie Beaudry

La séance est présidée par la mairesse, Mme Marielle Lemieux, et M<sup>me</sup> Dany Robert, directrice générale, assure le secrétariat.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la constatation du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h00.

01-05-19

### PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2019

**CONSIDÉRANT QUE** la Semaine nationale de la santé mentale se déroule **du 6 au 12 mai** ;

**CONSIDÉRANT QUE** le thème « **DÉCOUVRIR C'EST VOIR AUTREMENT** » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec ;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population ;

**CONSIDÉRANT QUE** favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

**CONSIDÉRANT QU'**il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

**EN CONSÉQUENCE**, le conseil municipal de Saint-Magloire proclame la semaine du 6 au 12 mai 2019 « **Semaine de la santé mentale** » et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce **DÉCOUVRIR C'EST VOIR AUTREMENT**.

02-05-19

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Proclamation de la Semaine nationale de la Santé mentale 2019
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 1er avril 2019
5. Suivi au procès-verbal :
6. Approbation des comptes à payer

7. **ADMINISTRATION :**  
 NOTE Remise du rapport budgétaire d'avril  
 NOTE Rapport des conseillers responsables de différents dossiers  
 7.1 Adoption 2<sup>er</sup> règl. # 331-19  
 7.2 Adoption 2<sup>er</sup> règl. # 332-19  
 7.3 Comité EDF – Commandites 2019  
 7.4 Formation travaux d'infrastructures  
 7.5 Formation stratégies québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025  
 7.6 Formation SEAO, Gestion ressources humaines & loi sur les normes du travail  
 7.7 Armes à feu  
 7.8 Dépôt & présentation du rapport budgétaire au 31 mars 2019  
 7.9 Projet structurant – parcs municipaux  
 7.10 Fonds culturel  
 7.11 150e  
 7.12 Démarche Sogetel  
 NOTE Emploi d'été Canada  
 7.13 Engagement & formation employés terrain de jeux  
 7.14 Vente de garage  
 7.15 Renouvellement politique domiciliaire  
 7.16 Renouvellement politique des entreprises  
 7.17 Prix du Patrimoine des Etchemins  
 7.18 Transport autonomie  
 7.19 Revue annuelle Corps de Cadets 2948 La Frontière  
 7.20 Demande de Benoît Larochelle
8. **VOIRIE :**  
 8.1 Gyrophare  
 8.2 Demande de Subvention Programme d'aide à la voirie locale  
 8.3 Achat réservoir à essence au garage  
 8.4 Retenues déneigement  
 8.5 Équipements lors de bris sur la route  
 8.6 Cigarette, fumage
9. **RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT :**
10. **SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE :**  
 10.1 Programme sur l'inspection des risques faibles et moyens  
 10.2 Avis de motion et présentation du règl. #334-19 sur la prévention des incendies
11. **COMITÉ ET LOISIRS**  
 11.1 URLS  
 11.2 Subvention comité culturel  
 11.3 Pêche en fête
12. **CORRESPONDANCE :**
13. **VARIA:**
14. Période de questions  
 15. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par Martine Rouillard,  
 Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**D'ADOPTER** l'ordre du jour en ajoutant la pointe 9.1 TETRA  
 TECH – PROLOGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC & D'  
 ÉGOUT SUR LA ROUTE 281 ainsi qu'un point à VARIA :  
 Motion de félicitation.

ADOPTÉE

Il est proposé par Liette St-Pierre,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** le procès-verbal de la séance régulière du 1<sup>er</sup> avril 2019 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Aucun suivi

**04-05-19**

**APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Martine Rouillard,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**D'AUTORISER** le paiement des factures inscrites au document remis par la directrice générale aux membres du Conseil, soit un total de 236 567.46\$ pour mai 2019, car les crédits nécessaires sont disponibles pour les acquitter.

ADOPTÉE

**NOTE**

**ADMINISTRATION :**

Le rapport budgétaire avec comparatif annuel pour le mois d'avril est remis à chaque membre du conseil municipal.

**NOTE**

**Rapport du maire & conseillers responsables de différents dossiers**

Mme la mairesse nous fait un résumé des rencontres qu'elle a assistées dans le dernier mois ainsi que Jonathan Goupil qui a assisté à la remise des médailles du Lieutenant-gouverneur pour les aînés.

**05-05-19**

**ADOPTION 2<sup>e</sup> PROJET DE RÈGLEMENT # 331-19**

IL EST PROPOSÉ PAR Régis Prévost,  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

**D'ADOPTER** le deuxième projet de règlement numéro 331-19 aux fins de modifier le règlement numéro 232-07 intitulé «*RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS, AUX CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION AINSI QU'À L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION*» DE FAÇON À ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS, À SPÉCIFIER LA FORME D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION ASSOCIÉE À L'IMPLANTATION D'UNE FOURNAISE EXTÉRIEURE AINSI QU'AUX ACTIVITÉS LIÉES AU CANNABIS ET À MODIFIER LES CONDITIONS DE DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION;

ADOPTÉE

**06-05-19**

**ADOPTION 2<sup>e</sup> PROJET DE RÈGLEMENT # 332-19**

IL EST PROPOSÉ PAR Steve Lapointe,

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

**D'ADOPTER** le deuxième projet de règlement numéro 332-19 aux fins de modifier le règlement numéro 234-07 intitulé « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À CORRIGER ET ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS, À RÉGLEMENTER LES ACTIVITÉS LIÉES AU CANNABIS, À PERMETTRE L'IMPLANTATION DE POULAILLER URBAIN, À AJUSTER DIFFÉRENTES CLASSES D'USAGE, À MODIFIER LA ZONE 34-CH, À RÉVISER LES NORMES RELATIVES AUX CONSTRUCTIONS ET USAGES AUTORISÉS DANS LES COURS, À AJUSTER LES DISPOSITIONS SUR LES CONSTRUCTIONS ET USAGES DÉROGATOIRES ET À BONIFIER LES NORMES SUR LES PROJETS D'ENSEMBLE;

ADOPTÉE

07-05-19

**COMITÉ EDF - COMMANDITES 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal s'est réuni afin d'analyser les demandes des organismes et des comités locaux pour le partage de la commandite EDF 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** ledit conseil a décidé de distribuer un montant total de 5 000 \$ aux douze organismes qui ont fait parvenir une demande d'aide financière et qui sont admissibles à cette commandite soit :

Le Comité d'embellissement de St-Magloire, le Jardin entre Ciel & Terre, le Club Fadoq de Saint-Magloire, le Festival St-Mag Fest, Terrain de jeux unifié, le Comité des Loisirs, la Bibliothèque Kilitou, la Fête nationale, la Communauté de St-Magloire, la Société du Patrimoine de Saint-Magloire, l'École Rayons-de-Soleil ainsi que le Cercle des Fermières.

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par Liette St-Pierre  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**D'ACCORDER** un montant de 416,67\$ à chaque comité/organisme ayant fait une demande.

ADOPTÉE

08-05-19

**FORMATION SUR LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES**

Il est proposé par Régis Prévost,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**DE PERMETTRE** à la directrice générale de suivre une formation sur les travaux d'infrastructures le 8 mai prochain au coût de 316\$ taxes en sus à Lac-Etchemin.

ADOPTÉE

09-05-19

**FORMATION SUR LA STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE 2019-2025**

Il est proposé par Régis Prévost,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE PERMETTRE** à la directrice générale de suivre la formation gratuite sur la stratégie québécoise d'économie d'eau potable afin de se familiariser avec les trois nouveaux outils : - bilan annuel de la stratégie municipale d'économie d'eau potable, l'audit de l'eau de l'Américan Works Association et l'outil d'évaluation des besoins d'investissement le 16 mai prochain à Ste-Marie.

ADOPTÉE

10-05-19

**FORMATION SEAO, GESTION DES RESSOURCES HUMAINES & LA LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL**

Il est proposé par Martine Rouillard,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE PERMETTRE** à la directrice générale de suivre une activité de perfectionnement pour le site SEAO, la gestion des ressources humaines et la loi sur les Normes du travail le 29 mai prochain à Lac-Etchemin au coût 20\$, dîner & frais de déplacement en sus.

ADOPTÉE

11-05-19

**ARMES À FEU**

**CONSIDÉRANT QUE** l'ex-premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard a forcé en juin 2016 la création du registre SIAF (Service d'immatriculation des armes à feu du Québec) en n'autorisant pas le vote libre de ses députés;

**CONSIDÉRANT QUE** la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction du Québec est entrée en vigueur le 29 janvier 2018 en précisant que les armes à feu doivent être inscrites au registre au plus tard à la fin janvier 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** l'implantation de ce registre (17 millions de dollars pour la mise en place et 5 millions de dollars annuellement pour l'exploitation) n'apporte aucune mesure de sécurité concrète pour combattre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;

**CONSIDÉRANT QUE** le SIAF tend à démoniser les armes à feu et les propriétaires honnêtes possédant les permis fédéraux requis, mais laisse complètement de côté les criminels se procurant des armes sur le marché noir;

**CONSIDÉRANT QU'**en date du 20 décembre 2018, soit un mois avant la date butoir, 82% des armes québécoises (1,6 million) ne sont toujours pas inscrites au registre;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet SIAF risque de connaître le même sort que le registre canadien des armes à feu (qui est passé de 2 millions de dollars à 2 milliards de dollars), vu les faibles résultats jusqu'à maintenant;

**CONSIDÉRANT QUE** l'abandon du registre libérerait des sommes importantes qui pourraient être beaucoup mieux utilisées (en santé mentale, par exemple);

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Liette St-Pierre,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

**QUE** le conseil municipal de Saint-Magloire invite les autres municipalités Québécoises à demander aux députés, à la ministre de la Sécurité publique du Québec et au premier ministre de faire marche arrière en ce qui concerne la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction.

**QUE** ledit conseil municipal exprime sa solidarité envers les chasseurs, les tireurs sportifs, les collectionneurs et les citoyens qui jugent ce registre intrusif et inefficace;

**QUE** ce conseil demande au gouvernement du Québec de soutenir concrètement les initiatives contre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;

**QUE** le conseil municipal de Saint-Magloire propose au gouvernement du Québec de mettre en place des programmes nécessaires d'information et d'éducation afin d'enrayer la stigmatisation des armes à feu et la démonisation de leurs propriétaires.

ADOPTÉE

NOTE

**DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 MARS 2019**

Un rapport sur l'état comparatif des revenus et des dépenses au 31 mars 2019, relativement aux prévisions budgétaires établies, est déposé et présenté aux membres du Conseil par la directrice générale.

12-05-19

**DEMANDE AU PROJET STRUCTURANT – PARCS MUNICIPAUX**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Magloire souhaite réaliser le projet «*Amélioration des parcs municipaux*» dans la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal recommande d'octroyer une somme de 13 067 \$ provenant de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour le projet;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Régis Prévost,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** le financement se fasse de la façon suivante :

- Un montant correspondant à 80 % du projet, soit 13 067\$ sera pris à même l'enveloppe budgétaire de la *Politique de soutien aux projets structurants* de la Municipalité;
- Un montant correspondant à 20 % du coût total du projet, soit 3 266.69\$ est établi comme étant la part du milieu et est assumé par la Municipalité de Saint-Magloire;

**QUE** Mme Dany Robert, Directrice générale de la municipalité de Saint-Magloire, soit la personne autorisée pour la signature des documents en lien avec la demande.

ADOPTÉE

13-05-19

**FONDS CULTUREL DES ETCHEMINS**

Une demande de subvention a été accordée à la municipalité au montant de 2 000\$ dans le fonds culturel pour installer des panneaux relatant l'histoire de la municipalité d'hier à aujourd'hui dans le parc nord en y aménageant un sentier avec arrangement floral.

Il est proposé par Steve Lapointe,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** Mme Dany Robert, Directrice générale de la municipalité de Saint-Magloire, soit la personne autorisée pour la signature des documents en lien avec la demande dans le fonds culturel.

ADOPTÉE

14-05-19

**150<sup>e</sup>**

Il est proposé par Régis Prévost,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'ACCORDER** le support financier demandé par le comité du livre pour le 150<sup>e</sup> (Clément Blanchet, Rosanne Labrie & Nicole Prévost) pour les frais de déplacement selon notre politique, frais reliés aux recherches, consultations de documents, frais pour droits d'auteur avec facture à l'appui ainsi que la collaboration du personnel de bureau.

ADOPTÉE

15-05-19

**DÉMARCHE DE SOGETEL**

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial ont manifestement identifié comme prioritaire de brancher toutes les familles à l'internet haute vitesse;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Sogetel effectue présentement des démarches, auprès des instances gouvernementales concernées, pour l'obtention d'une subvention pour le déploiement de la fibre optique pour les secteurs non desservis sur le territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** la fibre optique est un outil essentiel pour la continuité du développement industriel ou commercial;

**CONSIDÉRANT QUE** les nouveaux arrivants recherchent ce genre de service et que cela devient un pré requis pour acquérir une propriété dans bien des municipalités;

Il est proposé par Régis Prévost,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** les membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Magloire appuient la démarche de la Firme Sogetel, auprès des instances gouvernementales concernées, pour l'obtention de subvention dans le

but de déployer la fibre optique pour les secteurs non desservis sur le territoire;

**QUE** les membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Magloire transmettent une copie de cette résolution à la Firme Sogetel;

ADOPTÉE

NOTE

**EMPLOI D'ÉTÉ CANADA**

Deux demandes de projets étudiants avaient été déposées; les deux ont été acceptés. Un pour le terrain de jeux et l'autre pour le Jardin Entre Ciel & Terre ainsi que l'embellissement.

16-05-19

**ENGAGEMENT & FORMATION EMPLOYÉS TERRAIN DE JEUX**

**Madame Martine Rouillard, conseillère déclare qu'elle s'abstient de participer et de voter sur ce point.**

Il est proposé par Jonathan Goupil,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**D'ENGAGER** Audrey Rouillard & Brittany Turgeon comme animatrices pour le terrain de jeux de Saint-Magloire à l'été 2019, en association avec le *Terrain de jeux unifiés Saint-Magloire/Saint-Camille/Sainte-Sabine*;

**DE DÉFRAYER** les coûts de formation pour Audrey Rouillard & Brittany Turgeon avec repas & hébergement pour le terrain de jeux ainsi que les frais de déplacement sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

17-05-19

**VENTE DE GARAGE**

Il est proposé par Steve Lapointe,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE NE PAS APPLIQUER** la réglementation concernant les ventes de garage soit le nombre de journée, ni de date fixe pour la tenue des ventes de garage dans notre municipalité.

Aucune pancarte, annonce de vente de garage sur le bord de la rue ne sera accepté. Nous demandons bien entendu que le site soit gardé propre et en ordre.

ADOPTÉE

18-05-19

**RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE DOMICILIAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** la politique domiciliaire arrive à échéance le 1<sup>er</sup> juin 2019;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Régis Prévost,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**DE RENOUVELER** la politique domiciliaire en précisant une période de trois ans calendrier (exemple : mai à mai, si acheter en

mai). Que le remboursement de taxes est en novembre de chaque année seulement. Qu'elle entre en vigueur en date du 1<sup>er</sup> juin 2019.

ADOPTÉE

19-05-19

**RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE DES ENTREPRISES**

**CONSIDÉRANT QUE** la politique des entreprises arrive à échéance le 1<sup>er</sup> juin 2019;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Jonathan Goupil,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**DE RENOUVELER** la politique des entreprises en précisant que le remboursement de taxes est en novembre de chaque année seulement, une période de trois ans calendrier (exemple : mai à mai, si acheter en mai). Qu'elle entre en vigueur en date du 1<sup>er</sup> juin 2019.

ADOPTÉE

20-05-19

**PRIX DU PATRIMOINE DES ETCEMINS**

Il est proposé par Régis Prévost,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE MANDATER** Madame Marielle Lemieux, mairesse pour représenter la Municipalité de Saint-Magloire lors de la cérémonie de remise de prix du Patrimoine des Etchemins.

ADOPTÉE

21-05-19

**TRANSPORT AUTONOMIE**

Il est proposé par Jonathan Goupil,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE MANDATER** M. Régis Prévost, conseiller pour représenter la Municipalité de Saint-Magloire lors de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 14 mai prochain à Lac-Etchemin.

ADOPTÉE

22-05-19

**REVUE ANNUELLE CORPS DE CADETS 2948 LA FRONTIÈRE**

Il est proposé par Steve Lapointe,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'AUTORISER** Mme Marielle Lemieux, mairesse à représenter la municipalité lors de la 42<sup>e</sup> revue annuelle du Corps de Cadets 2948 de La Frontière de Ste-Justine.

**DE PAYER** les frais de représentation de cette activité.

ADOPTÉE

23-05-19

**DEMANDE DE BENOIT LAROCHELLE**

Il est proposé par Liette St-Pierre,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE PERMETTRE** à M. Benoit Larochelle de garder son garage de toile jusqu'au plus tard le 30 juin prochain. Celui-ci désire déménager la structure du garage sur une fondation et poursuivre la construction de la remise.

ADOPTÉE

24-05-19

**VOIRIE**  
**GYROPHARE**

Il est proposé par Martine Rouillard,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'ENTÉRINER** la décision d'acheter et installer un gyrophare sur le 2<sup>e</sup> véhicule (Promaster 2018) au coût de 859\$ avec taxes.

ADOPTÉE

25-05-19

**DEMANDE DE SUBVENTION EN VOIRIE**

**CONSIDÉRANT QUE** la détérioration de la chaussée de diverses rues et rangs municipaux est devenue problématique pour les usagers et que d'importants travaux de réfection sont nécessaires pour réparer;

**CONSIDÉRANT QU'**un déboursé estimé à ±230 000 \$ est nécessaire pour faire exécuter les travaux supplémentaires à l'entretien régulier des chemins municipaux;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Steve Lapointe,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QU'**une demande d'aide financière équivalente au montant de 150 000\$ soit adressée à la députée de Bellechasse, M<sup>me</sup> Stéphanie Lachance, dans le cadre du programme «d'aide à la voirie locale», afin de permettre la réalisation de ces travaux qui sont jugés prioritaires et nécessaires par les membres du Conseil.

ADOPTÉE

26-05-19

**RÉSERVOIR À ESSENCE**

Il est proposé par Steve Lapointe,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**DE FAIRE** l'achat d'un réservoir à essence de 500 gallons, simple parois avec double fond auprès de Paquet & fils au coût de 3 595\$, livraison comprise. Le réservoir sera installé au garage municipal.

ADOPTÉE

27-05-19

### **RETENUES DÉNEIGEMENT**

**Mesdames Martine Rouillard, Liette St-Pierre, conseillères ainsi que Monsieur Jonathan Goupil, conseiller déclarent qu'ils s'abstiennent de participer et de voter sur ce point.**

**CONSIDÉRANT QU'**un montant équivalent à 5% du montant de la saison hivernale a été retenu afin de s'assurer que les travaux de déneigement soient effectués à l'entière satisfaction de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par Steve Lapointe,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**DE VERSER** le montant global de la retenue aux Entreprises Forestières de Saint-Magloire pour la saison 2018-2019.

ADOPTÉE

28-05-19

### **ÉQUIPEMENT LORS DE BRIS DE ROUTE**

Il est proposé par Liette St-Pierre,  
Et résolu unanimement par les conseillers présents;

**D'ACHETER** 10 balises coniques avec pesée et stabilisateur ainsi que 25 panneaux de bosse (route et orange). Pour permettre une meilleure sécurité lors de bris de route.

ADOPTÉE

29-05-19

### **TABAGISME**

Il est proposé par Steve Lapointe,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers;

**QUE** dans le cadre de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme, le conseil municipal de Saint-Magloire désire rappeler à ses employés municipaux qu'il est interdit de fumer dans tous les milieux de travail soient à l'intérieur de tous les immeubles appartenant à la Municipalité de Saint-Magloire, le terrain des Loisirs ainsi que dans un rayon de neuf mètres de toute porte, de toute prise d'air ou de toute fenêtre qui peut s'ouvrir communiquant avec l'un de ces lieux;

**QUE** le conseil municipal désire également informer ses employés municipaux qu'il étend cette interdiction de fumer à l'intérieur de tous véhicules appartenant à la Municipalité (côte-à-côte, le 2<sup>e</sup> véhicule (ProMaster), tracteur, camion, etc.. ou de tout autre équipement ou machinerie appartenant à la Municipalité;

**QUE** tout comme il est prévu dans la Loi, l'interdiction de fumer s'applique également à l'usage d'une cigarette électronique ou à tout autre dispositif de cette nature;

**QUE** dans l'éventualité où un employé ne respecterait pas ses directives relativement à l'usage du tabac, l'employé fautif sera passible des mesures disciplinaires suivantes;

- 1- Avis verbal;
- 2- Avis écrit avec une suspension sans solde d'une semaine;
- 3- Avis écrit avec une suspension sans solde d'un mois;
- 4- Congédiement

Une politique en ce sens sera signée par chaque employé.

30-05-19

**RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT**  
**TETRA TECH – PROLONGEMENT SERVICES D'AQUEDUC &**  
**D'ÉGOUT SUR LA ROUTE 281**

Il est proposé par Régis Prévost,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'ACCEPTER** l'offre de services de TETRA TECH QI inc. pour le prolongement des services d'aqueduc & d'égouts sur la route 281 au coût de 18 000\$ taxe en sus pour les plans & devis préliminaires de ce projet.

ADOPTÉE

31-05-19

**SERVICES DE SÉCURITÉ D'INCENDIE :**  
**PROGRAMME SUR L'INSPECTION DES RISQUES FAIBLES**  
**ET MOYENS**

Il est proposé par Steve Lapointe,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'ADOPTER** le programme sur l'inspection des risques faibles et moyens de la MRC des Etchemins pour la sécurité incendie tel que présenté.

ADOPTÉE

**AVIS DE MOTION**

Le conseiller Régis Prévost donne avis de motion relativement à l'adoption ultérieure du « Règlement # 334-19 sur la prévention des incendies ».

Madame la mairesse présente le projet de règlement # 334-19 concernant la prévention des incendies. Toute personne peut en obtenir copie auprès du responsable de l'accès aux documents.

---

Régis Prévost

**COMITÉ & LOISIRS**

32-05-19

**URLS**

Il est proposé par Martine Rouillard,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE PRÉSENTER** une demande d'aide financière dans le programme d'initiatives locales & régionales en matière d'activité physique et de plein air (PAFILR).

**DE MANDATER** la Directrice générale Dany Robert à présenter cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE

33-05-19

**SUBVENTION COMITÉ CULTURELLE**

Il est proposé par Liette St-Pierre,  
Et résolu unanimement des conseillers présents;

**DE MANDATER** la directrice générale Dany Robert à signer le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière

provenant de l'entente de développement culturel de la MRC des Etchemins.

Un montant de 500\$ pour les 2 prochaines années nous a été accordé pour la réalisation du projet « Soirée musicale et cie »

ADOPTÉE

NOTE

**PÊCHE EN FÊTE**

Mme Liette St-Pierre, présidente du Comité des Loisirs nous informe qu'il y aura la pêche en fête le 8 juin prochain. Qu'il y aura des cannes à pêche à faire tirer et deux forfaits au Zoo Miller.

**CORRESPONDANCE**

34-05-19 **VARIA :**  
**MOTION DE FÉLICITATION**

Il est proposé par Liette St-Pierre,  
Et résolu unanimement des conseillers présents;

**DE FAIRE** parvenir une motion de félicitation à M. Émile Lapointe, Mme Pauline Brochu, Mme Aurore Guillemette-Ménard ainsi que M. Émilien Laverdière pour la médaille du Lieutenant-gouverneur des aînés qu'ils ont reçu le 27 avril dernier à Thetford Mines.

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

35-05-19 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Liette St-Pierre,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** la séance soit levée à 19h51.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTIONS DU PROCÈS-VERBAL DU 6 mai 2019**

« Je, Marielle Lemieux, maire, ai approuvé toute et chacune des résolutions que le présent procès-verbal contient, conformément à l'article 142 (2) C.M. ».

---

Mme Marielle Lemieux  
Mairesse

---

Mme Dany Robert  
Directrice générale